Psychologie des apprentissages

ECTS
3 crédits

Volume horaire
24h

Présentation

DESCRIPTION

Apprentissage et métacognition

Sur le thème général de l'étude de l'apprentissage, de ses contraintes et des conduites intellectuelles, une étude des différents processus cognitifs sera menée, notamment les composants de l'équilibre cognitif et les mécanismes en jeu dans l'activité intellectuelle (statut des représentations, étude des relations entre les niveaux de développement, apprentissage, interprétation des difficultés). Pour les contenus seront distingués :
- Les facteurs intrinsèques de l'apprenant, c'est- à-dire, la perception de la valeur de l'activité à réaliser, la perception de la capacité à l'accomplir, la perception du contrôle qu'il a de sa capacité d'apprentissage, de la confiance en soi, de l'image de soi.
- Les facteurs liés à l'apprentissage. Le sens est dans le lien que le sujet établit entre l'implication et l'explication qu'il construit de ses actions,
- L'organisation de la pensée et l'apprentissage d'un savoir : processus, organisation, déroulement. Apprendre c'est construire du sens : cette construction ne peut se faire que sous certaines conditions qui doivent prendre en compte tous les éléments : cognitifs, sociaux et surtout affectifs, du contexte de l'apprentissage. Certains travaux sur l'apprentissage seront ainsi étudiés.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Psychologie des apprentissages	Cours Magistral	24h

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le cours est évalué en contrôle continu (assiduité). Devoir sur table et dossier à rendre selon des modalités données en début de semestre.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Bibliographie :
Bruner J. (1991), Car la Culture donne forme à l'esprit. Paris : Eshel.
Charlot B. (1997), Pour le savoir, contre la stratégie, éditions Textuel.
Crahay M. (1999), Psychologie de l'éducation. Paris : PUF.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 08 avril 2026

Deleau M., Weil Barais A. (2004), Les apprentissages scolaires. Paris : Bréal.

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 08 avril 2026